

surance est à prix réellement trop élevé et c'est un lourd fardeau sur un commerce comme le mien. Je sais que je devrais avoir au moins le double de l'Assurance que j'ai actuellement, mais le taux dans les Compagnies à actions est simplement prohibitif; en conséquence, je dois traiter avec des Compagnies Mutuelles dont le taux est de beaucoup plus bas."

"J'espère que vos efforts seront couronnés de succès en obtenant au moins un taux raisonnable qui couvrira les risques des Manufacturiers."

"Ce mouvement vient à son heure, je serais heureux de voir une Compagnie organisée par les Membres de l'Association."

"Nous serions heureux de co-opérer avec le comité de l'assurance sur le feu de votre Association dans tout ce que vous pourriez faire pour obtenir une réduction des taux actuels."

CHARGES PLUS LOURDES QUE LES PERTES

"Nous pensons que le problème de l'assurance est un de ceux qui doit être bien examiné par les Manufacturiers Canadiens et qu'il doit être fait quelque chose pour obtenir une économie considérable sur les taux. Les taux ont constamment avancé et il nous semble que les Manufacturiers sont appelés à payer pour des pertes supportées dans d'autres lignes."

"Nous sommes de coeur avec vous dans le mouvement entrepris par votre Association. Nous sommes très anxieux d'assurer notre établissement ici, aussitôt que les taux seront ramenés à une base raisonnable."

"Nous sommes assurés dans des Compagnies Mutuelles de la Nouvelle Angleterre. Naturellement nous préférons faire affaire avec les Compagnies Canadiennes, si nous pouvions obtenir à peu près les mêmes conditions, mais jusqu'à présent nous n'avons pu y arriver."

"Inclus nous vous remettons deux cédules sous lesquelles sont placées nos assurances et nous vous remettons trois avis des augmentations de taux que nous

avons eues en trois ans. Il semblerait que ces taux ont à peu près atteint leur limite, quoique nous ne sachions jamais quelle augmentation prochaine nous sera imposée. Nous croyons qu'il est grandement temps d'agir coopérativement."

"Nous voudrions savoir si les Manufacturiers ont jamais envisagé l'idée de former entre eux une Compagnie d'Assurance. Nous pensons que si quelque chose se faisait dans ce sens, on obtiendrait des résultats très satisfaisants."

"Il nous fait bien plaisir de noter que vous avez pris en mains cette question importante et nous n'avons aucun doute

que vous ayez l'idée d'entrer complètement dans les détails de cette question."

"Je pense qu'un mouvement d'union de la part des Manufacturiers est ce qu'il y aurait de mieux à faire et nous avons confiance que vous aurez quelque influence sur les Compagnies d'Assurance et que vous suggèrerez quelque projet en vertu duquel les taux pourraient être réduits."

UNE BONNE COMPAGNIE LOCALE

Cette question de l'assurance contre l'incendie à laquelle j'ai beaucoup songé me donne l'espoir qu'il y aurait de la place pour une bonne Compagnie Locale qui s'efforcerait de répandre le système du "sprinkler," et à prendre les risques. Je peux dire par expérience que les Compagnies d'Assurance ne donnent pas ici un encouragement suffisant à ceux qui font la dépense de protéger leur bâtisse au moyen de "sprinklers."

"D'après les statistiques publiées aux Etats-Unis par le gouvernement, la perte réelle subie par les bâtisses convenablement aménagées avec les "sprinklers" est d'environ 1-16 d'un mile pour cent, c'est-à-dire qu'elle est absolument nominale."

"Nous comprenons que dernièrement les Compagnies ont été plus ou moins à l'encontre, et d'autre part, elles ont fait peu ou pas d'efforts pour établir une différence entre les bons et les mauvais risques. Il est certain que nous avons payé des taux énormes pour l'assurance, taux qui sont une gêne sérieuse pour faire des affaires dans une place comme Montréal en comparaison de New-York, par exemple, qui a des taux, en certains cas, de 200 pour cent moindres."

"Nous pensons qu'une forte Compagnie Mutuelle pourrait certainement procurer une économie aux manufacturiers dans les primes d'assurance."

"Nous pouvons déclarer que la forte proportion des dépenses aux revenus des Compagnies d'Assurance nous a souvent frappés. En certains cas, nous avons vu des rapports indiquant près de 50 p.c., et nous pensons qu'il devrait être remédié, si possible, à un tel état de choses."

J. CLEOPHAS LAMOTHE

AVOCAT

Edifice "LA PRESSE"

Coin St-Jacques et St-Lambert, MONTREAL

TEL. BELL MAIN : 3555

LA PROVINCIALE

MUTUELLE-PRIME FIXE

Assurance Contre le Feu.

Bureau-chef : EDIFICE GUARDIAN

160, RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Cette Compagnie n'a aucune réclamation pendante, soit contestée ou non payée et offre toutes garanties voulues.

"La Foncière"

Compagnie d'Assurance Mutuelle
contre le Feu.

Bureau Principal : 68 rue St-Jacques, Montreal

On demande des Agents intelligents et actifs, partout où la Compagnie n'est pas représentée. Contrat avantageux; commissions rémunératrices.

Demandez notre prospectus, S'adresser aux bureaux de la Compagnie.

SYSTEME DE COTISATION.

Ordre Indépendant des Forestiers

L'ANNEE 1903

Payé aux Veuves, aux Orphelins et aux frères frappés d'incapacité...	\$1,658,108.92
Payé en bénéfices de maladies et de mortalité.....	192,163.71
Augmentation du nombre de membres durant l'année.....	14,123
Augmentation de l'actif durant l'année.....	1,234,23,727

Pourcentage d'accroissement d'assurance en vigueur durant l'année...	4.97%
Pourcentage d'accroissement de l'actif durant l'année.....	19.75%
Chiffre de la mortalité par 1,000, étant .14 de moins qu'en 1902.....	6.46

Pour toute information relative au système d'assurance fraternelle de l'O. I. F. s'adresser à tout officier ou membre de la Société.